

PRÉFET DE L'ARIÈGE

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA  
CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU  
TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE MIDI-PYRENEES  
(DIRECCTE)

UNITE TERRITORIALE DE L'ARIEGE

**Arrêté préfectoral fixant la liste des personnes  
habilitées à venir assister, sur sa demande, un  
salarié lors de l'entretien préalable, à son  
licenciement ou à la rupture conventionnelle, en  
l'absence d'institutions représentatives du  
personnel dans l'entreprise**

LE PREFET DE L'ARIEGE  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le Code du Travail et notamment ses articles L.1232-7 à L.1232-14, R.1232-1 à R.1332-3, D.1232-4 à D.1232-12 ;
- Vu** les arrêtés préfectoraux du 12 juillet 2012 et du 12 septembre 2012 fixant la liste des personnes habilitées à venir assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable, à son licenciement ou à la rupture conventionnelle, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise ;
- Vu** l'arrêté de Madame Le Préfet de l'Ariège en date du 16 octobre 2013 portant délégation de signature à Madame Catherine D'Hervé au titre des compétences départementales en matière de relations du travail, de l'emploi et de métrologie ;
- Vu** la décision de Madame Le Directeur Régional des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Midi-Pyrénées en date du 20 janvier 2014, portant subdélégation de signature à Monsieur Robert Claude Responsable de l'Unité Territoriale de l'Ariège ;
- Sur** proposition du Responsable de l'Unité Territoriale de l'Ariège.

**ARRETE**

Article 1<sup>ER</sup>

Les arrêtés préfectoraux fixant et modifiant la liste des conseillers du salarié des 12 juillet 2012 et 12 septembre 2012 sont abrogés ;

Article 2

La liste des personnes habilités à venir assister sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement ou à la rupture conventionnelle, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise est établie comme suit :

## LISTE DES CONSEILLERS DE SALAIRES

NOM - PRENOM- N° DE TELEPHONE	ADRESSE	EMPLOI	SYNDICATS
ABRIBAT Jean-Noël 06-86-27-37-68	Avenue du 19 mars 1962 09240 LA BASTIDE DE SEROU	Facteur	SYNDICAT UNSA
AFONSO Paul 05-61-64-65-47 / 06- 01- 99- 63- 94	12 bis lotissement Souleilhan 09000 FERRIERES SUR ARIEGE	Agent administratif	SYNDICAT UNSA
BASSIGNANI Christian 06-85-28-71-88	18, lotissement Le Baget 31190 GREPIAC	Agent de LA POSTE	SYNDICAT UNSA
BAUZOU Françoise 05-61-65-24-64	Route de Darnac - Mandrou 09000 SERRES SUR ARGET	Cadre administratif	SYNDICAT SOLIDAIRES
CAZALIS Jérôme 06-84-92-54-96	17, route de Ganac - Cadirac 09000 FOIX	Conducteur d'engins	SYNDICAT CGT-FO
CENTANNI Corinne 06-19-56-36-03	Lieu dit Gouzy - La Remise 09310 VEBRE	Animatrice	SYNDICAT CGT/FO
DELON Alain 06-01-84-59-11	38, rue des cheminots -09100 PAMIERES	Employé d'entretien	SYNDICAT CGT
DOUARCHE Bruno 06-76-25-76-27	17, résidence Boulbonne 09100 LA TOUR DU CRIEU	Educateur technique spécialisé	SYNDICAT CGT
ESTEVEES Marie-Pierre 06-81-40-85-08 / 05-61-01-34-11	2, résidence Rives Faites, chemin du Pagès 09000 FERRIERES	Comptable	SYNDICAT CGT
FERLAY Françoise 06-89-71-90-81	1, lotissement Raspaud 01920 MONTEGUT PLANTAUREL	Gestionnaire	STNDICAT CGT
GABARRE Martine 06-83-89-40-04	3, rue du Pont du Baup 09190 ST LIZIER	Assistante sociale	SYNDICAT SOLIDAIRES
GASC Valérie 06-25-92-59-39	54, avenue des Pyrénées 09100 ST JEAN DU FALGA	Employée de banque	SYNDICAT CFDT
HERVOUET Philippe 06-84-34-62-43	6, chemin de la Prade 09120 COUSSA	Magasinier réceptionnaire	SYNDICAT CGT
LABEUR Michel 06-77-06-44-37	Ferme de Bordenave - route de Belpech 09270 MAZERES	Technicien Air France	SYNDICAT CFDT
LASMOLLES Jean-Jacques 05-61-60-83-24	4 Grand place 09120 DALOU	Retraité	SYNDICAT SOLIDAIRES
LASSERRE Raymond 06-77-34-31-21	5, impasse des Bernadels 9600 AIGUES VIVES	Technicien planning	SYNDICAT CFDT
LATCHER Jean-Philippe 06-07-39-79-12	Village d'Aynat 09400 BEDEILHAC ET AYNAT	Garde Pêche Fédéral	SYNDICAT CGT

NOM ET PRENOM	NUMERO DE TELEPHONE	EMPLOI	SYNDICAT
MAISSONNIER Emmanuelle 06-60-33-70-74	13, Hameau de Langlade 09000 ST PAUL DE JARRAT	Agent de production	SYNDICAT CGT
MARECHAL David 06-73-37-07-65 / 05-61-01-32-56	8, rue Jacquard 09300 LAVELANET	Conducteur de machines	SYNDICAT CGT
MUNOZ Jean-Marie 06-83-94-27-79	Le Tucau 09200 MONTJOIE EN COUSERANS	Retraité	SYNDICAT CGT
PONCINI Christian 06-89-34-80-49	Lieu dit l'Ascale 09000 MONTOULIEU	Retraité	SYNDICAT UNSA
PONT Laurent 06-10-30-77-78	Lieu dit Mangane 09130 LANOUX	Conducteur de machines	SYNDICAT CGT/FO
PONT -PASSEUR Francine 06-17-47-79-96	Lieu dit Mangane 09130 LANOUX	Opérateur de production	SYNDICAT CGT/FO
REYNAUD Paul 06-40-16-57-86	Mouriscou 09350 LES BORDES SUR ARIZE	Responsable de production	SYNDICAT CGT/FO
ROUAIX Didier 05-61-66-93-39 / 06-19-18-00-21	Chemin du Pouech 09140 SOUEIX ROGALLE	Retraité	SYNDICAT UNSA
ROUSSET Virginie 05-61-05-21-71	Le Village 09390 HOSPITALET PRES L'ANDORRE	Agent SNCF	SYNDICAT SOLIDAIRES
SENSEBY Didier 06-77-71-00-42	10, rue du Palais de Justice 09000 FOIX	Enseignant	SYNDICAT CGT
SURRE Danielle 05-61-65-03-45	Lotissement Surre 09000 ST PIERRE DE RIVIERE	Retraîtée	FNATH

Article 3

La durée de leur mandat est fixée à 3 ans.

Article 4

Leur mission s'exerce uniquement dans le département de l'Ariège.

Article 5

La liste sera tenue à la disposition des salariés dans la section d'inspection de l'Ariège et dans chaque mairie du département.

Article 6

Le Responsable de l'Unité Territoriale de l'Ariège de la DIRECCTE Midi Pyrénées est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Foix, le

03 FEV. 2014

P/Le Préfet,  
et par délégation  
du Directeur de la DIRECCTE MIDI PYRENEES  
Le Responsable de l'Unité Territoriale de l'Ariège

Robert CLAUDE

